

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze 15 mars, les membres du Conseil municipal de la Commune de CHARMES SUR L'HERBASSE, se sont réunis à 20 heures à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 9 mars conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Stéphanie NOUGUIER, Christophe CHOTAN, Claude VIENNOT, Aurélie CHANAS, Pascale DESSUS, Sylvère FAURE, Elodie MICHALET, Jean-François JAFFUEL, Jessica GIRAUD, Pascal MATHIEU.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Marie-Hélène CROZAT (procuration à P. DESSUS), Christine RICHIOUD-BEDDAR, (procuration à S. NOUGUIER).

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Romain FOULHOUX, Clément GIRAUD, Frédéric GUTEKUNST.

PARTICIPAIT À LA RÉUNION

Chantal POLLIEN, secrétaire administrative.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
FOULHOUX Romain est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1 - Approbation du compte rendu du 15/02/2022

Le compte rendu du 15 février est approuvé à l'unanimité.

2 – FINANCES

Compte administratif 2021 :

Chantal POLLIEN commente le compte administratif 2021 dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	834 526.46	269 556.91	1 104 083.37
DEPENSES	820 589.18	219 844.77	1 040 433.95
RESULTAT	+ 13 937.28	+ 49 712.14	+ 63 649.42

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
réalisation	820 589.18	834 526.46	219 844.77	269 556.91
Résultat de l'exercice		+ 13 937.28		+ 49 712.14
Résultat antérieur		+ 80 896.96	- 2 363.59	
Restes à réaliser			194 290.00	111 929.00
Résultat de clôture		+ 94 834.24	-35012.45	
RESULTAT 2021		+ 59 821.79		

RESTES A RECOUVRER : il s'agit de factures non honorées au 31 décembre 2021 et pour laquelle il faut provisionner une somme au budget 2022.

Le montant des dettes présentées par le comptable public s'élève à la somme 12 000 €

Madame le Maire propose de provisionner la somme de 1 000 € sachant que certaines dettes sont en cours de règlement depuis l'arrêt des comptes et non enregistrées auprès de la Trésorerie.

3- URBANISME :

Madame le Maire présente la proposition de la société VALRIM sur le projet d'aménagement de la zone impasse des Granges EPORA centre Bourg : décision de faire une contre-proposition : offre 2 à 140 000 € sur 12 mois (avec 6 mois de prorogation possible)

➤ Adopté à l'unanimité.

4 – ENERGIE SDED :

La commune s'est engagée dans une réflexion de rénovation énergétique du bâtiment salle des fêtes/bâtiment scolaire/logements et plus précisément sur une étude de chauffage au bois préconisée par le SDED. L'aide financière apportée par le SDED serait de 20 à 50 % dans une limite de 50 000 € sur 3 années glissantes. Une étude chiffrée à été sollicitée auprès du cabinet d'étude « Facteur 4 ».

➤ Adoptée à l'unanimité.

Compte rendu de Claude VIENNOT sur le marché groupé en achat de l'électricité auprès du SDED. Un copil est mis en place pour ce dossier.

5 – PLAN COMMUNAL DE SECOURS :

Jean-François JAFFUEL a participé à un exercice de mise en situation inondation en tant qu'observateur sur Clérieux. Il informe le conseil qu'il s'est positionner pour la commune de Charmes pour en organiser un en fin d'année 2022.

Il convient à cet effet de procéder à une mise à jour du PCS et budgétiser quelques achats pour le bon déroulement de cet exercice.

6 - ARCHE AGGLO :

Présentation du projet Plan climat et de l'appel à manifestation pour notre commune : sont concernées les toitures de l'école, de la mairie et de la salle Charles ROBERT.

Recensement de besoins en logement saisonnier chez les agriculteurs : pas de besoins sur la commune

7- SYNDICAT DE TELEVISION :

Lecture du rapport d'activité du syndicat de télévision de l'année 2021.

- Adopté à l'unanimité.

8 - QUESTIONS DIVERSES :

- Présentation du projet de construction au giratoire par Habitat Dauphinois. Et visite de l'ancienne mairie pour réhabilitation. En attente de leur retour
- Ferme communale : les diagnostics sont en cours de réalisation afin de finaliser la vente
- Un recours a été exercé par l'association les Amis des Pinates sur la construction d'un poulailler chez M. CHAMPION. La commune a mandaté le cabinet PETIT pour ce dossier.
- L'extinction de l'éclairage public dans le village sera effective lorsque les panneaux seront posés ainsi que les plots réfléchissants installés sur la voirie.
- Guerre Ukraine :
 - Appel aux dons (vêtements, couvertures...) : beaucoup de dons en 2 jours donc arrêt des collectes.
 - Recensement de logements (particuliers ou commune) + familles d'accueil : pas de logements communaux dispo mais 5 particuliers se sont portés volontaires.
 - Organisation dans la semaine de marches pour la paix aux alentours (Tain, Valence...)
- Nettoyage de printemps : rendez-vous devant la mairie le 26 mars 2022 (9h00-11h00) avec collation offerte au café du facteur (idée de bons pour les bénévoles pour les différencier des autres clients).
- Elections : mise à jour du planning pour la tenue du bureau de vote en Mairie.
- Visite de chantier LVMH le 25/03/2022 à 14h00.
- Cérémonie du 8 mai : remise de médaille à F. PELLAT (prévue au départ lors de la cérémonie des vœux).
- Sentier pédagogique au bois de Bard : le planning de réalisation a été décalé à fin juillet.

- E-mail d'une habitante sur la gêne occasionnée sur la toiture de son habitation par le dos d'âne dans l'avenue du facteur cheval. Les données enregistrées par le radar indiquent une moyenne de la vitesse de 39 km/h. Un retour sera fait par écrit.
- Réflexion sur la sécurisation de la sortie du lotissement de la Rivalière (Problème de visibilité de la sortie sur l'avenue principale : mise en place miroir de visibilité, quille de signalisation ...

Madame le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le mardi 12 avril 2022 à 20h00.

La séance est levée à 23h05.

